Compte rendu

CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Année scolaire 2025-2026
École Planeta Educar

Date : Jeudi 25 juin 2026 à 13H35 à 15H37
Lieu : Planeta Educar classe de CE1
Présidence : Mme Virginie Avedikian, directrice pédagogique

Participants

Le Conseil d'école n°3 s'est tenu en présence des membres de la direction, de représentants de l'équipe pédagogique ainsi que des représentants élus des parents d'élèves.

Étaient présents :

Pour la direction :
-Virginie Avedikian, Directrice et Présidente du Conseil d'école ;
-Monica Veríssimo, Cheffe d'établissement / Propriétaire.

Pour l'équipe pédagogique :
-Kristina Nauer-Statham, enseignante EY3 ;
-Vanusa Domingos, enseignante EY1 ;
-Eugenia Makasu, enseignante PSB ;
-Edna Costa, enseignante MSA ;
-Aicha Lagraa, enseignante GSA ;
-Jessica Bourgat, enseignante CP ;
-Séverine Bergères, enseignante CE1 ;
-Ana-Sofia Barbosa, intervenante en portugais.

Pour les représentants des parents d'élèves :
-Lilian Sousa, représentante GSA ;
-Ana Bernades, représentante CE1 ;
-Edouard Ducasse, représentant MSA/MSB ;
-Alice Tchekinian, représentante EY1/EY2 ;
-Erika Pinto, représentante GSB.

Étaient absents excusés :

Julien Dupont, représentant PSA ;
Ana Nobre, représentante EY3 ;
Katia Guedes, représentante EY0/CP.

- **Invités :** Madame Nabila Hkikat, Attachée de coopération éducative et universitaire

Ordre du jour

1. Ouverture du conseil d'école

La directrice ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à ce conseil d'école.

Elle rappelle que le conseil d'école constitue un temps important de dialogue entre l'équipe de direction, les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les différents membres de la communauté éducative. Il permet de faire le point sur la vie de l'établissement, les projets menés, les évolutions envisagées et les ajustements nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

L'ordre du jour est présenté aux membres du conseil. Il portera notamment sur le bilan des projets des périodes 4 et 5, les perspectives pour l'année scolaire 2026-2027, l'évolution des effectifs, les modifications proposées au règlement intérieur, et le projet du déménagement de l'établissement.

La directrice rappelle que ces échanges doivent permettre de renforcer la cohérence du fonctionnement de l'école, dans l'intérêt des élèves et dans le respect du cadre pédagogique, éducatif et institutionnel de l'établissement.

2. Bilan des projets menés en périodes 4 et 5

Plusieurs projets et temps forts ont été menés durant la période 4, témoignant de la richesse des actions pédagogiques proposées aux élèves :

- **British Science Week**, pour les classes de la section anglaise ;
- **Les 100 jours d'école**, pour les classes de GS et CP ;
- **La Nuit de la lecture**, autour des *Contes sur les toits d'Afrique*, associée à **La Grande Lessive** ;
- **Sortie à la Fazenda Escola**, pour les classes de PS, CP et CE1 ;
- **British Week** ;
- **Échecs vivants**, pour les classes de CP et CE1 ;
- **Journée de la maternelle**, autour du projet de zone *Les petits enquêteurs* ;
- **Projet Papillon / Capoeira**, pour les classes de MS, poursuivi également en période 5.

La période 5 a également été particulièrement riche en projets et événements :

- **Course d'orientation "Les animaux de Kissama"**, pour les classes de CP et CE1 ;
- **Défi "10 jours sans écran"** ;
- **Dia de África** ;
- **Rallye lecture Kissama**, pour les CE1 ;
- **Cross des Grandes Sections** au Lycée Français Alioune Blondin Beye ;
- **Spectacle de fin d'année** autour des 50 ans de l'indépendance de l'Angola ;
- **Sortie au Musée d'Anthropologie de Luanda**, pour les classes de GS et EY3.

- **Course d'orientation mathématiques MHM ,** pour les CE1.
- **Liaison GS-CP** au Lycée Français Alioune Blondin Beye et à Planeta Educar pour les élèves de GS.

Perspectives pour l'année prochaine

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'établissement souhaite poursuivre cette dynamique de projets, tout en proposant une organisation davantage différenciée entre la section française et la section anglaise.

L'objectif sera de mieux répondre aux spécificités pédagogiques, linguistiques et culturelles de chaque section, tout en maintenant des temps forts communs permettant de renforcer l'identité de l'école, le vivre-ensemble et l'ouverture plurilingue et pluriculturelle.

En effet, certains projets pensés pour la section française ne font pas toujours sens pour les classes de la section anglaise. L'objectif sera donc de permettre à chaque section de développer davantage sa propre identité, tout en conservant des temps forts communs lorsque cela est pertinent pour l'ensemble de l'école.

Cette évolution permettra de mieux répondre aux besoins des élèves, aux objectifs pédagogiques de chaque section et aux spécificités des parcours proposés.

3. Vie pédagogique de l'école

Suivi des apprentissages

Les carnets de suivi des apprentissages ont été remis aux familles pour les élèves de maternelle. Ces documents permettent de rendre compte des progrès réalisés par les enfants dans les différents domaines d'apprentissage et constituent un outil important de suivi du parcours de l'élève.

Il est toutefois constaté que plusieurs familles ne se présentent pas aux rendez-vous proposés par les enseignantes ou ne signent pas les carnets remis. Il est rappelé que la présence aux rendez-vous parents/enseignants et la signature des documents de suivi sont importantes. Elles permettent de garantir une bonne communication entre l'école et les familles autour des progrès, des réussites et des besoins éventuels des élèves.

Les réunions parents/enseignants ont également eu lieu afin de faire un point individualisé sur le parcours de chaque élève, ses acquisitions, ses progrès et les axes à renforcer.

Pour les élèves de cycle 2, CP et CE1, les bulletins scolaires sont disponibles sur Edumoov. Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement télécharger et conserver les bulletins scolaires de leur enfant. Ces documents sont essentiels pour le suivi du parcours scolaire, notamment en cas de changement d'établissement.

Les familles des élèves quittant définitivement l'école devront également récupérer les carnets de suivi des apprentissages de maternelle, lorsqu'ils concernent leur enfant, afin de les transmettre au futur établissement ainsi que l'EXEAT.

Point sur les élèves à besoins éducatifs particuliers

Cette année, quatre élèves ont bénéficié d'un accompagnement par une AVSI. Ces accompagnements ont permis de soutenir les élèves concernés dans leur scolarité, leur autonomie, leur sécurité, leurs apprentissages et leur inclusion au sein du groupe classe.

Il est important de rappeler que les dispositifs mis en place par l'école sont pensés dans l'intérêt de l'enfant. Ils répondent à des besoins identifiés et visent à favoriser son développement, son bien-être, sa sécurité et sa réussite scolaire.

L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers nécessite un véritable travail d'équipe entre l'école, la famille et les partenaires extérieurs. La collaboration avec des spécialistes compétents est indispensable afin de mieux comprendre les besoins des élèves et de proposer des réponses adaptées.

Des aménagements scolaires peuvent être mis en place lorsque les besoins de l'élève sont clairement identifiés. Pour cela, la transmission de bilans, de comptes rendus ou de documents professionnels est essentielle. Ces éléments permettent d'orienter l'équipe enseignante dans les adaptations à mettre en œuvre et d'assurer un accompagnement cohérent, progressif et efficace.

Les familles sont donc encouragées à partager avec l'école tout document ou information utile au suivi de leur enfant, dans le respect de la confidentialité. Cette collaboration permet de construire un cadre d'accompagnement plus juste, plus adapté et plus favorable aux progrès des élèves concernés.

4. Vie scolaire et climat scolaire

Assiduité et ponctualité

Un rappel important est fait concernant le respect des horaires de l'école. L'entrée en classe se fait à 7h20, avec une tolérance jusqu'à 7h30.

Il est constaté que trop d'élèves arrivent encore en retard, parfois à 7h45, voire à 8h00. Ces retards répétés perturbent l'entrée dans les apprentissages, le bon fonctionnement de la classe et le travail des enseignants. Ils peuvent également placer l'élève concerné dans une situation inconfortable, lorsqu'il rejoint une activité déjà engagée.

La ponctualité est une condition essentielle au bon déroulement de la journée scolaire. Elle participe au respect du cadre collectif, à la continuité des apprentissages et à l'installation d'un climat de classe serein.

À partir de la rentrée 2026-2027, les règles relatives aux retards seront rappelées aux familles et appliquées avec davantage de fermeté.

Les parents représentants encouragent la mise en place de projets pour sensibiliser les parents et les enfants à ce sujet.

Règles de vie et sécurité

Plusieurs rappels ont été faits cette année concernant le respect des règles de vie de l'école et la sécurité des élèves.

Les familles sont invitées à vérifier régulièrement les sacs de leurs enfants afin de s'assurer qu'aucun objet dangereux, inadapté ou non autorisé n'est apporté à l'école.

Il est strictement interdit d'apporter dans l'établissement tout objet susceptible de présenter un danger pour l'élève, les autres enfants ou les adultes de la communauté éducative.

Sont notamment interdits : les couteaux, cutters, objets tranchants ou pointus, briquets, allumettes, ciseaux non demandés par l'enseignant, médicaments non remis au secrétariat, jouets dangereux, objets de valeur ou tout autre objet pouvant nuire à la sécurité ou au bon fonctionnement de l'école.

Les objets non autorisés pourront être retirés à l'élève et remis uniquement aux parents ou responsables légaux.

Modification du règlement intérieur

Une modification du règlement intérieur, au point 5, sera proposée au vote afin d'ajouter explicitement l'interdiction des objets dangereux, inadaptés ou non autorisés.

Cette modification vise à renforcer la sécurité de tous les élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, ainsi qu'à prévenir les incidents liés à l'introduction d'objets personnels dans l'établissement.

5. Modification / actualisation du règlement intérieur

Le conseil d'école est informé des modifications proposées au règlement intérieur pour l'année scolaire à venir.
Ces ajustements visent à renforcer la lisibilité du cadre de fonctionnement de l'école, à garantir la sécurité et le bien-être des élèves, à prévenir les situations à risque et à favoriser un climat scolaire serein.
Les points actualisés concernent notamment les retards et absences, les modalités liées aux APC et aux repas, le port de l'uniforme, les objets personnels, les anniversaires, les règles de comportement, les relations entre l'école et les familles, l'éducation plurilingue et pluriculturelle, la sécurité dans le contexte du pays d'accueil, la protection des élèves ainsi que l'utilisation responsable des images et des données personnelles.

Chacun des points présentés a été discuté avec l'ensemble des membres du Conseil d'école. À l'issue des échanges, les modifications proposées ont été approuvées par les membres présents.

Le règlement intérieur actualisé sera transmis aux familles début septembre. Il devra être lu et signé par les responsables légaux.

6. Structure pédagogique prévisionnelle pour la rentrée 2026-2027

Pour la rentrée de septembre 2026, l'établissement prévoit d'accueillir **209 élèves**, de la TPS au CE2, sections française et anglaise confondues. Parmi ces élèves, **153 sont inscrits en section française** et **56 en section anglaise**. À titre de comparaison, l'établissement comptait **210 élèves l'année précédente**.

La structure pédagogique prévisionnelle sera organisée autour de **14 classes** :

- 1 classe de TPS ; avec 18 élèves ;
- 2 classes de PS, avec 16 élèves par classe ;
- 1 classe de MS, avec 23 élèves ;
- 2 classes de GS, avec 16 et 17 élèves ;
- 1 classe de CP, avec 21 élèves ;
- 1 classe de CE1, avec 8 élèves ;
- 1 classe de CE2, avec 18 élèves ;
- 1 classe de EY0 ; avec 11 élèves
- 1 classe de EY1 ; avec 16 élèves
- 1 classe de EY2 ; avec 17 élèves
- 1 classe de EY3. Avec 12 élèves

Les classes de TPS et EY0 et EY3 disposent encore de quelques places. Il est rappelé que ces niveaux connaissent habituellement une évolution des effectifs en cours d'année, avec des inscriptions progressives tout au long de l'année scolaire. Les nouvelles demandes d'inscription pour les autres niveaux sont placées sur liste d'attente,

Concernant l'équipe pédagogique, trois départs sont annoncés : **Mme Bergeres, Mme Julia et Mme Reyberolle**. Deux nouvelles enseignantes expérimentées rejoindront l'équipe à la rentrée, notamment pour les classes de **PS** et de **CE1**.

La rentrée scolaire aura lieu le **mercredi 2 septembre 2026**.

Un courriel sera envoyé aux familles à la fin du mois d'août afin de leur communiquer les informations pratiques relatives à la rentrée.

Concernant les activités périscolaires, l'emploi du temps définitif sera communiqué durant la deuxième semaine de septembre. Les activités périscolaires débuteront la semaine du **21 septembre 2026**.

7. Projet nouvel établissement

Le Conseil d'école est informé du projet de déménagement de l'établissement vers de nouveaux locaux situés avenue Ho Chi Minh, près de la Radio Nationale, dans le haut d'Alvalade, dans l'ancien Colégio Leonardo da Vinci.

Un contrat de location devrait être signé prochainement. Le nouvel espace, composé d'une trentaine de salles, offrirait de meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux équipes. Les salles de classe, plus spacieuses, permettraient une organisation pédagogique plus adaptée, notamment en maternelle, avec des espaces mieux définis pour les jeux, la manipulation et les apprentissages.

Le site disposerait également d'un espace sportif extérieur, davantage conforme aux besoins des élèves et aux attendus d'un établissement homologué AEFE. La présence d'un parking extérieur devrait aussi permettre une meilleure fluidité aux abords de l'école lors des arrivées et des sorties.

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer le confort des élèves, la qualité des espaces d'apprentissage et les conditions de travail des équipes, tout en accompagnant le développement progressif de l'établissement. Malgré ce changement de locaux, Planeta Educar souhaite conserver son esprit de petite école, avec des effectifs raisonnables et un accompagnement de proximité des élèves et des familles.

À ce jour, la date du déménagement n'est pas encore définitivement arrêtée. Une confirmation est prévue mi-juillet, après évaluation précise des travaux et des aménagements nécessaires. Le bâtiment est actuellement exploitable en l'état, mais certains aménagements sont envisagés afin d'améliorer l'accueil des élèves et l'organisation de l'école pour la rentrée.

Si le déménagement est confirmé, l'organisation de l'école sera adaptée aux nouveaux locaux. Un nouveau PPMS sera également rédigé afin de définir les consignes de sécurité propres au nouveau bâtiment.

Dans l'attente du déménagement la rentrée se fera dans les locaux actuels.

9. Questions diverses

Quand l'extension d'homologation au cycle 2 est-elle prévue ?

La direction rappelle que l'établissement est engagé dans une démarche progressive d'extension d'homologation.

La rentrée 2026-2027 marquera l'ouverture de la classe de CE2. La procédure de demande d'extension d'homologation pour le cycle 2 sera engagée au mois de septembre 2026.

Il est important de préciser que l'homologation ne dépend pas uniquement de l'école. Elle relève d'une procédure officielle impliquant l'AEFE, les services du ministère français de l'Éducation nationale et les instances compétentes.

Le déménagement de l'école est prévu pour quand ?

La direction ne peut pas annoncer une date officielle. Mais espère effectuer le déménagement au plus tôt en fin de période 1.

10. Clôture du conseil d'école

La Présidente du Conseil d'école remercie l'ensemble des représentants des parents d'élèves pour leur présence, leur accompagnement et leur investissement tout au long de l'année scolaire. Elle remercie également les membres de l'équipe pédagogique et de la direction pour leur engagement au service des élèves et du fonctionnement de l'établissement.

La séance est levée à : 15H37.

